LE FEUILLETON

LE MARI DE MARGUERITE

EST MAINTENANT

En vente à notre bureau.

Dans la Capitale

Comité civique

Le Bureau des Travaux s'assemblera ce soir à 7.30 heures.

Personnel

Le Dr Montizambert de Québec, et MM. W. R. Dickinson et L P. Kribbs, sont à Ottawa.

Fausses alarmes

Hier soir, vers les 6 h. une alarme fut donnée à la boîte 54, près de la ligne du chemin de fer Pacifique Canadien. A leur arrivée les pompiers s'aperçurent qu'il n'y avait pas de feu nulle part et reprirent le chemin de leurs quartiers.

Ce matin, vers les 10 heures une alarme fut sonnée à la boîte 51 appelant les pompiers au coin des rues Sussex et Water, à la résidence de M. Cockdale, où le feu venait de se déclarer dans la cave ; en quelques instants ce commencement d'incendie fut éteint sans avoir causé de dommages.

Reprise d'affaires

L'arrivée des sénateurs et des membres des communes, ainsi que la foule d'employés sessionnels donne à nos rues une animation que la cité d'Ottawa est enchantée de revoir. L'ouverture du parlement est pour Ottawa, tous les ans, une reprise des affaires.

Ouverture de la session

M. R. L. Kimber, gentilhomme huissier de la Verge Noire, dont la courtoisie envers tous est proverbiale, nous a annoncé, ce matin, que malgré le grand nombre d'invitations lancées à l'occasion de l'ouverture du Parlement, cependant le nombre des demandes de cartes, chaque année, va toujours en augmentant.

Photos—L'établissement de Dorion et Delorme est celui qui doit être encouragé. Allez visiter leur nouvel atelier photographique, au coin des rues Sussex et Rideau.

25e anniversaire de la Société St Joseph d'Ottawa

A la séance du 21 février, 1888, l'Union St Joseph d'Ottawa, a décidé de célébrer avec tout l'éclat possible le 25e anniversaire de sa fondation (ses noces d'argent) les 23 et 24e jours de Mai, 1888, et, à cette occasion les sociétés St Joseph du Canada et des Etats-Unis sont invitées de se joindre à elle.

Une invitation officielle leur sera adressée dans quelques jours. Afin de faciliter la tâche du comité d'organisation, les dites sociétés sont priées de faire parvenir au plus tôt leur adresse à Théophile Fortier, secrétaire correspondant de la société, au ministère des Travaux Publics ou à M. Frs Loyer, No 286, rue St André, Ottawa.

A l'occasion de ces démonstrations, il y aura grand'messe solennelle le premier jour avec procession ; conversazione l'après midi et le soir grand concert auquel il y aura discours par les principaux hommes politiques du pays.

Le deuxième jour (24 mai) qui se trouve être fête légale, il y aura un grand pique-nique et des réjouissances de toutes sortes.

Les journaux français du Canada et des Etats-Unis sont priés de reproduire.

Photos—L'établissement de Dorion et Delorme est celui qui doit être encouragé. Allez visiter leur nouvel atelier photographique, au coin des rues Sussex et Rideau.

De Winnipeg

Le train de Winnipeg dû ici à 4 heures ce matin est en retard de 24 heures.

Départ

M. A. Sénécal, surintendant de l'Imprimerie du Gouvernement à Ottawa partira demain pour Toronto et New-York.

A la Basilique

Le Rev. M. Foley, curé d'Almonte a donné le sermon hier soir à la Basilique, sur le Chemin de la Croix.

Une marche

Le club de Raquettes "Frontenac" fera demain soir sa sortie habituelle et se rendra chez M. Charron, dans l'Ile Kettle.

Ecoles Séparées.

Le bureau des écoles séparées a reçu une offre de Toronto pour l'achat de $20,000 de débentures à 2 p. c. de prime.

Il y aura, demain soir, réunion spéciale de ce bureau, à l'effet de considérer cette proposition.

Ce soir, la section anglaise s'assemblera et vendredi soir, la section française.

Photos—L'établissement de Dorion et Delorme est celui qui doit être encouragé. Allez visiter leur nouvel atelier photographique, au coin des rues Sussex et Rideau.

L'hon. M. Ouimet

L'honorable orateur de la chambre des communes s'est tenu à son bureau depuis hier, vaquant aux affaires les plus pressantes de son département. Durant tout le jour une foule compacte de visiteurs a fait antichambre dans les corridors conduisant aux appartements de l'orateur.

Par suite des changements qui ont été faits dans les compartiments réservés à l'honorable M. Ouimet, le bureau de son secrétaire particulier M. A. McMahon ne se trouve plus au même endroit que l'an dernier. Il est maintenant au pied de l'escalier conduisant à la galerie des reporters de la tribune d'en haut.

En retard

Le train de nuit sur le chemin de fer Canada Atlantique était de 30 minutes en retard hier soir, sur le Pacifique Canadien le train était retardé de 40 minutes.

Restaurants

Les buvettes de la Chambre des Communes et du Sénat seront tenus cette année, au premier endroit par M. Hugh Alexander, de l'Hôtel Brunswick et celle du Sénat a été accordée à madame Fyfe.

Personnel

M. J. I. Tarte, du "Canadien", est au Russell.

Bureau des travaux

Une assemblée de ce bureau a été tenue, hier soir et après avoir attendu en vain durant une heure les échevins Heney, Hutchison et Bingham et les Drs Sweetland et Robillard ajournèrent faute de quorum, cinq échevins étant requis à cet effet. L'échevin Heney attira néanmoins l'attention de ceux présents sur le drainage de la rue Kent dont on se plaint fortement.

Journalistes

MM. Israël Tarte, du "Canadien", Willison, de Toronto "Globe", J. J. Foote, du "Chronicle", St Jean du "Herald" et Wood, du "Winnipeg Call" sont arrivés à Ottawa pour la session, dont ils suivront les débats dans la Tribune de la Presse.

A l'Alumnæ

La réunion de l'Association de l'Alumnæ du couvent de la rue Rideau était considérable, hier. Après lecture des minutes de la dernière assemblée on déposa sur la table le sujet de la prochaine réunion de mardi prochain qui est le suivant : "La grande romance allemande de la Nibelungen Leid".

Obituaire

L'un des plus anciens pompiers d'Ottawa est décédé hier ; c'est M. James O'Reilly. Le défunt avait été pendant plusieurs années le conducteur de la pompe "Conqueror" et avait ses quartiers à la station centrale. Il était âgé de 60 ans.

Echappé belle

M H K Egan a failli se faire tuer hier après-midi sur la rue Sparks. Au moment où il traversait la rue Elgin, la voiture d'un cultivateur conduite à une vitesse immodérée arrivant de la rue Elgin vint le frapper le renversant sur le sol.

Les passants se hâtèrent d'arrêter le cheval et de retirer M. Egan de sa dangereuse position, ce dernier ayant reçu une grave contusion à la figure. M. Egan fut transporté chez lui dans la voiture de M. Hurdman qui passait au moment de l'accident. Ce coin est très dangereux et il est remarquable que nous ayions pas plus d'accidents à enrégistrer par suite de la conduite à une trop grande vitesse de certains conducteurs de chevaux.

A travers la ville

Les hommes de la force de police ne semblent pas voir d'un bon œil l'accomplissement du plan projeté d'annexion de la ville, ce qui leur donnerait une plus vaste étendue à parcourir probablement sans augmentation de salaire.

A Hintonburg, samedi, le magistrat de police George Rochester a condamné à une amende de $50 et les frais pour vente de boisson contrairement à la loi Scott, le nommé H. F. Braden. Douze autres actions semblables ont été renvoyées.

Un cercle d'amateurs, qui n'en sont pas à leur première apparition sur la scène, a décidé de donner une grande représentation dramatique et musicale à la salle d'Opéra l'un des soirs de la semaine de Pâques au bénéfice de l'Institut Canadien. Nous en reparlerons en temps et lieu.

Jeunes gens—Demandez les chaussures Balmoral de Botts, à bouts pointus, de $1.50 et des plus élégantes. 119, rue Rideau.

L'activité commence à reprendre dans toutes les branches commerciales. Déjà tous les trains en destination d'Ottawa sont bondés de voyageurs au nombre desquels se trouvent plusieurs députés.

La séance du cercle des familles de l'Institut Canadien-français a été remise à dimanche prochain. Le programme musical sera charmant sous tous les rapports, nous assure-t-on.

T. G. Nankin, arrêté il y a quelques jours pour avoir forgé le nom de M. Yuill a été acquitté devant le juge de paix Clarke, hier après-midi.

L'activité est grande partout dans les édifices publics, à l'occasion de l'ouverture de la session, demain après-midi. A la chambre des communes, la plupart des bureaux sont ouverts et les chefs sont à préparer tout ce qui est nécessaire pour la session.

Langtry—Mesdames, demandez la chaussure Langtry-Balmoral de Bott. Elle est élégante, d'un beau fini et à bon marché, seulement $1.75. 119, rue Rideau.

Depuis l'automne dernier, le bateau "Ella Ross" a été complètement amélioré ; le bateau a été allongé de neuf pieds, donnant une commodité extra pour vingt passagers. Le Capt. Garret promet que son bateau offrira tout le confort désirable au public l'été prochain.

MM. Gilmour et Cie sont à construire une longueur de 250 pieds de quaiage près de l'embouchure de la Gatineau afin de faciliter leur exportation de bois.

Une escouade de vingt hommes est partie hier matin pour Newport, Tennessee, où ils ont été engagés par Rowlands et Hamilton pour travailler dans leurs immenses chantiers à cet endroit.

M. G. B. Pattee, commerçant de bois, est parti pour aller passer quelques semaines à Riverside, Californie, où il a beaucoup de plantations d'oranges.

Messieurs—Nos "Balmoral" de $1.50 sont égaux en qualité, style, fini et durabilité à aucune chaussure de $3.00 faite sur commande. C. J. BOTT, 119, rue Rideau.

A divers endroits on a déposé des cendres sur les trottoirs mais la circulation des piétons se fait encore difficilement et la neige ou le dégel est à désirer.

Le Dr St Pierre vient d'être chargé, par le gouvernement d'Ontario, de faire un état de la situation ouvrière, concernant leur salaire, le coût de la vie, leur état sanitaire, etc., dans les différentes villes d'Ontario.

COURRIER DE HULL

M. David Major, avocat de Montebello, est à Hull

Reunion des membres de l'union St Thomas, ce soir.

Sortie régulière du club de raquettes "Le National," ce soir.

L'élite de la société de Hull a reçu des billets d'admission pour l'ouverture des chambres demain après-midi.

M. Alphonse Séguin transportera son hôtel maintenant tenu dans le bloc de M F X Filteau au No 216 rue Principale.

Vers deux heures ce matin, le feu s'est déclaré à la maison à deux étages appartenant à M. Noë Landry coin des rues Albert et Britannia. La maison composée de six logements était occupées par les familles Séguin, Caillé, Brenot Lachapelle et Beauchamp. La brigade est arrivée promptement sur les lieux et dans vingt minutes de travail a réussi à maîtriser les flammes, sans causer de dommages aux propriétés avoisinantes. Les pertes sont de $1500 à $2,000 couvertes en partie par les assurances. Le ménage des locataires a été sauvé.

La cour de circuit siége à Hull, aujourd'hui.

M. Elz. Fortin, cordonnier et marchand de chaussures transportera, au printemps, son magasin dans le bloc de M. E. G. Faulkner.

Nous apprenons avec peine la mort de M. E. Simon. M. Simon qui s'est éteint hier soir, à l'âge de 60 ans, demeurait à Hull depuis 25 ans.

L'échevin Leduc a été réélu président du comité des chemins et améliorations. Nous espérons que ce comité verra à faire faire les réparations dont le besoin se fait sentir depuis longtemps.

COLLEGE D'OTTAWA

NOUVELLE SOCIÉTÉ DE DISCUSSION

Les élèves canadiens-français du collège d'Ottawa ont obtenu ce qu'ils désiraient : une société de discussion dans laquelle ils peuvent parler leur langue, s'accoutumer à l'aroratoire, traiter des questions sérieuses, développer leur intelligence, orner leur mémoire, et ajouter à leurs connaissances ce trésor que l'on ne rencontre pas toujours chez les hommes ; ce bon sens pratique, cette sagesse et cette modération dans les paroles qui font l'honneur et la gloire de tout citoyen, et spécialement de l'homme instruit appelé à occuper plus tard des positions importantes dans le monde.

La faculté du collège, comprenant ce besoin, et voyant que les mesures qu'ils avaient à leur disposition n'y répondaient pas assez amplement, a acquiescé à leur demande et a nommé le R. P. Langevin O. M. I. dont le talent et le mérite sont déjà reconnus, président et directeur de cette société. Il s'est mis généreusement à l'œuvre et le 5 février il réunissait ses élèves pour la première séance. Le sujet de la discussion était celui ci : Un gouvernement sage doit-il encourager les villes de préférence aux campagnes ? MM. A. Ouimet et J. Devlin défendaient l'affirmative ; MM. J. Masson et R. Paradis travaillaient pour la négative. M. Eug. Groulx avait été choisi comme président de l'assemblée. Etaient présents : R. P. Supérieur, les RR. PP. Masson O. M. I., Ferron O. M. I., Guillet O. M. I., Gendreau O. M. I., Emard O. M. I., Gauvreau O. M. I.

La séance s'ouvrit par une déclamation intitulée : Le crucifix. Elle fut donnée par M. E. Léonard qui nous fit goûter ce que le grand poëte Lamartine y avait mis de beau. Le moment décisif pour les villes et les campagnes arriva enfin, Mons. Ouimet ouvrit les histoires nous transporta dans le passé, cit l'exemple de plusieurs gouvernements, qu'avec son sang froid ordinaire, il disait avoir encouragé de préférence les villes aux campagnes, déploya des flots d'éloquence que son collaborateur M. Devlin seconda dignement en en appelant à la sagesse de son auditoire dans la décision d'une question aussi sérieuse et importante. M. Masson, brave campagnard, se levant hardiment, représenta d'une manière poëtique les beautés de la campagne, nous fit jouir pour quelques moments de sa paix, nous montra ses ressources et sa force, et laissant à l'habile M. R. Paradis le soin de réfuter les difficultés apportées par les adversaires, s'étendit assez longuement sur d'autres considérations très-propres à gagner les sympathies des auditeurs et termina d'une manière tout-à fait pathétique, ne se souvenant plus que "madame la gêne" l'avait déjà fait son esclave ; il eut le bonheur d'obtenir la palme de la victoire et de voir les campagnes triompher des villes. Etait-ce là la véritable décision à donner ? campagnards, attention ! ! !

La première séance avait donc été intéressante ; la seconde ne le fut pas moins. Elle attira de nombreux assistants : les RR PP Forget, O M I, Brault, O M I, Emard, O M I, les RR PP David, Gratton, Dacey et Quinn O M I étaient présents. M. Oscar Paradis ouvrit la discussion par le chant de la grenouille demandant un roi. M. Albert Chabot nous fit assister au spectacle de la "vieille et des deux servantes." Il nous montra très-naturellement cette bonne vieille ouvrant péniblement les yeux, étendant paresseusement ses bras et s'affublant de son pauvre jupon dont l'existence était antique. Nous félicitons ces deux jeunes membres de leur succès. La discussion s'ouvrit ensuite : Lequel a fait le plus de bien à l'humanité, l'épée ou la plume ? tel était le sujet. MM. Groulx et Landry nous ont fait connaître dans un style assez gracieux et fleuri les biens qu'a produits et que produit encore la plume.

MM. Chabot et Brunette nous ont parlé des gloires et des bienfaits de l'épée. Ils ont fait parler les siècles, ils ont ressuscité les héros guerriers, du passé ils ont fait le présent, c'était un véritable et magnifique tableau. MM Masson et Leonard enthousiasmés et remplis de patriotisme se levèrent et parlèrent pour l'épée, disposant ainsi les esprit à donner un vote fovorable à l'épée. Le R P. Directeur, homme de science et de plume, rappela en quelques mots les services de la plume et la palme lui fut accordée.

Continuez, jeunes et braves Canadiens, travaillez, soyez bons, étudiez sérieusement, mettez y votre âme, votre volonté et votre cœur et vous deviendrez hommes.

COMMUNIQUÉ.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Mercredi, 23 février—En l'absence de M. Lett, ce matin, qui sera absent durant une couple de jours, le sergent major Hogan agit comme greffier.

John Ayotte comparaît le premier, accusé du vol d'une boîte de cigares ; la cause est remise à demain.

Patrick Sharkey, pour obtention d'articles sous de faux prétextes est condamné à subir deux mois d'emprisonnement, condamnation qu'il accepte en remerciant Son Honneur.

Jos Gagné, pour avoir exposé sa personne est remis à une semaine.

Joseph Fortier, conduite de désordre, $2 et $2 de frais.

NOTES

La cause de vente de boisson sans licence sur la glace durant le temps des courses viendra devant Son Honneur samedi.

Etablissement de Tailleurs de Broadway

No. 133 rue Sparks, Ottawa, 9 février 1888

Ayant fait l'acquisition de l'assortiment et des livres ci-devant la propriété de M. P. C. Auclair, je suis décidé à continuer les affaires au même poste. Dans le cours de la semaine je recevrai un assortiment complet de tweeds pour habits, tweeds écossais, draps pour pardessus, et pantalons dans les derniers goûts et convenables pour habillements de printemps et je serai heureux de recevoir la visite des anciens amis et des pratiques de l'établissement de même que des nouvelles pratiques qui voudront bien me favoriser d'une visite. Tous peuvent être assurés que l'ancienne réputation de la maison sera maintenue.

W. H. MARTIN,
Successeur de P. C. Auclair.

N. B.—Les personnes endettées envers M. Auclair ne doivent pas oublier que tous les paiements me sont dus.

W. H. MARTIN,
Successeur de P. C. Auclair.

La clef du Ciel

Se trouve à St Sauveur parmi les affaires de conscience qui soutiennent l'âme pendant les terribles épreuves d'ici bas, pour lesquelles on doit bien se préparer avant qu'il soit trop tard. Montres, joncs de mariage et bijoux à grande réduction de prix, garanties chez

H. H. NOREZ,
No. 30, rue Rideau.

Demande Immediatement

De bons couturiers capables de confectionner des habits et des vestes pour travailler au magasin.

Aux ouvriers expérimentés les plus hauts gages seront payés avec emploi constant.

S'adresser à ce bureau.

CHAMBRES A LOUER

Avec ou sans pension. S'adresser au No. 125, rue Albert.

CHAMBRE A LOUER

S'adresser au No. 389 rue Rideau.

AVIS

M. C. Desmarteau a été nommé curateur à Aylmer, dans le faillite de M. Honoré Charlebois, marchand de chaussures de la ville de Hull.

CLEOPHAS HEMOND
BENJ. LEFEBRE } Inspecteurs.
O. W. BOOTH.

Courie de louage d'Ottawa.

G. GRATTON, - - Proprietaire

68, Rue Queen, Ottawa.

P. S.—Communication téléphonique (Wallace & Bell) Tous ordres exécutés promptement.

SALON DE BARBIER-COIFFEUR.

Artiste de la tonsure et coiffeur de première classe. Attention toute spéciale à la coupe de cheveux des dames et enfants.

H. V. GOOLAH - - - Proprétaire,
141, rue Sparks, Ottawa, en face du magasin de Ashfield.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et endossées ; "Soumissions pour la Glace, Edifices Publics" seront reçues à ce bureau jusqu'à Lundi, le 20 février courant, pour le remplissage de la glacière du Gouvernement, près le bassin du Canal Rideau, Ottawa.

Des soumissions cachetées endossées "Soumissions pour la glace, Rideau Hall, etc." seront aussi reçues dans le même temps pour le remplissage de la glacière à la résidence du Gouverneur-Général, à Rideau Hall

Les soumissions devront spécifier le prix par bloc des dimensions suivantes, savoir :—3 pieds par 1 pied, par 1 pied, lequel prix devra inclure le coût de l'emmagasinage et de la scieure de bois requise à cet effet.

Tout le bran de scie sur les lieux devra être enlevé ; on ne devra se servir que de bran de scie neuf.

La glace devra être mesurée avant d'être emmagasinée dans les glacières et les paiements seront faits en conséquence.

N.B.—La glace devra être prise sur la rivière Ottawa, en haut des Chutes des Chaudières.

Par ordre,
A. GOBEIL,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 9 Février, 1888.

SOUMISSIONS DEMANDEES

DES soumissions seront reçues par le comité du feu et de l'éclairage de la corporation de la cité d'Ottawa, jusqu'à jeudi à midi, le 23 février courant, au bureau du chef des pompiers, Hôtel-de-Ville, pour fournir l'approvisionnement du FOIN ET DE L'AVOINE pour le Département du Feu.

Ceux qui soumissionneront devront envoyer avec leur soumission un montant en argent ou un chèque accepté égal à 10 pour cent du montant de la soumission. Ce dépôt sera confisqué, si le soumissionnaire refuse de signer le contrat après que sa soumission aura été acceptée, si la soumission n'est pas acceptée le montant déposé sera remis.

Le comité ne s'oblige pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre du comité,
WILLIAM YOUNG,
Chef des pompiers

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et endossées "Soumissions pour des travaux à Cobourg, seront reçues à ce bureau jusqu'à Mardi, le 13 mars, 1888, pour la construction d'une partie de la jetée ouest, à Cobourg, Ont., conformément aux plans et devis qui pourront être vus au ministère des Travaux Publics, Ottawa, et au bureau du syndic de ville, Cobourg. Les soumissions ne seront pas prises en considération à moins qu'elles ne soient faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère et signées des signatures officielles des soumissionnaires.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque "accepté, égal à cinq pour cent" du montant de la soumission, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il n'exécute pas les travaux entrepris ; il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
A. GOBEIL,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 16 février 1888.

AVIS

Notre collecteur, W. R. Craig est maintenant à faire son tour de collections d'abonnement. Notre journal est payable d'avance pour l'année, cependant nous n'exigeons seulement que 3 mois d'avance. Les personnes qui ne solderont pas leur compte peuvent s'attendre à se faire retrancher le journal.

AVIS RELATIFS AUX PASSEPORTS

Les personne qui ont besoin de passeports du Gouvernement Canadien, doivent s'adresser à ce Département et accompagner leur demande de la somme de quatre piastres, honoraires fixée par le gouverneur en Conseil.

G. POWELL
Sous-Secrétaire d'Etat.

Ottawa, 19 Novembre 1887.

ON DEMANDE

Un apprenti pour apprendre le métier de forgeron, un jeune homme qui a déjà servi dans le métier sera préféré. S'adresser chez M. E. Gauthier, No. 259, rue St Patrice.

ON DEMANDE

Une bonne cuisinière pour une famille canadienne. S'adresser au No. 125, rue Albert.

DANS UN CACHOT

(Suite et fin)

Pauvres égarés ! vous vous croyez fort parce que vous êtes impies ! Mais le vrai courage à cette heure serait de vous repentir de subir avec fermeté le supplice que vous avez trop mérité, et d'attendre de la bonté de mon Dieu, qu'il vous prît en miséricorde.

Marc Angu laissa tomber la lime qu'il serrait entre ses doigts crispés.

—Vous venez de direz une chose terrible, murmura-t-il à voix basse, nous avons peur de la mort...Songez-vous à cette machine odieuse qui coupe brusquement la tête et fait de l'homme deux débris sanglants....

—Ceux que vous avez tués ne redoutaient-ils point aussi le trépas que vous leur avez fait endurer.

—Les deux hommes baissèrent la tête.

—Ecoutez, dit le prêtre en saisissant les mains du plus jeune, rien ne saurait vous soustraire au juste châtiment qui vous menace. On a envoyé vers vous les gardiens et quelques soldats, on fera entrer vingt hommes dans ce cachot, s'il le faut, cinquante, s'il en est besoin, et votre résistance échouera devant le nombre. Brisés, blessés, demi-morts, vous serez traînés à l'épouventable machine dont le nom seul vous épouvante, et l'effroi doublera votre supplice....Que faire devant l'inévitable ? l'accepter. Cependant, s'il s'agissait que de céder à des hommes représentants de la loi qui vous frappe, je comprendrais peut-être une lutte acharnée, une révolte sans espoir....Mais votre révolte perdra sans retour votre âme, sans garder ce pouvoir de racheter votre vie.

"Ecoutez un ami, un père, un condamné comme vous, un homme qui, après avoir dépensé toute sa vie à soulager ces semblables, se voit assimilé à ceux qui l'ont souillée d'une façon horrible....La mort ne peut nous effrayer ainsi ; la mort c'est le retour au Dieu qui nous créa, c'est l'échange d'une existence misérable contre une vie de bonheur sans ombre....Si je vous eusse parlé de la sorte quand vous étiez libres, maîtres de votre vie, vous m'eussiez repoussé bien loin, vous demandant quel intérêt me poussait vers vous....Mais le monde que vous regrettez ne peut plus rien pour votre délivrance. Le seuil de cette prison ne peut-être franchi par vos amis, vos anciens complices ne sauraient aider à votre évasion....Vous êtes seuls dans ce cachot, seuls avec moi, qui vous aime encore, le dernier être qui ait le droit de vous parler d'espérance à l'heure où le bourreau vous attend pour l'expiation.

Angu baissa la tête et s'assit sur l'amas de décombre amoncelés dans l'angle de son cachot. A sa colère succédait l'étonnement. Il regrettait de se sentir troublé par les paroles du prêtre ; mais il n'avait plus le pouvoir de se soustraire à son influence.

—Est-ce que tu vas te laisser attendrir ? demanda son compagnon d'une voix rude. Un prêtre doit nous dire ces choses, c'est son métier ; mais des gens comme nous savent ce que pèsent les mots....Quand nous aurons cédé à l'autorité, la guillotine n'en sera que plus près. Ce n'est pas le vieux Jean Roulier qu'on prendrait avec des paroles creuses.

—Etait-ce donc des phrases vides de sens que les prières apprises jadis sur les genoux de votre mère, et qu'elle vous faisait chaque soir adresser à la vierge Marie : *Priez pour nous maintenant et à l'heure de la mort....*

—J'étais un enfant alors, murmura Jean Roulier.

—L'homme reste toujours l'enfant du Père céleste, même quand la mère est morte, qui lui enseignait le travail et la foi.

—Taisez-vous ! tonnerre du ciel ! taisez-vous ! s'écria Roulier en soulevant une pierre énorme comme s'il eût voulu s'en servir pour écraser le front de l'abbé de Gervaudun.

Mais si celui-ci resta immobile, Marc Augu, s'élançant vers son compagnon, lui saisit le poignet avec une telle vigueur que la pierre roula pesamment dans le cachot.

—Quel mal te fait cet homme ? demanda le plus jeune des assassins à son complice.

—Pourquoi me parle-t-il de ma mère..

—Nos mères ! répéta Marc, elles sont mortes, heureusement pour elles....Dieu sait combien la mienne m'aimait, et de quel honte j'ai payé sa tendresse....

—Vous le regrettez ? demanda le prêtre.

—Oui, répondit Marc, elle ne méritait pas tant de douleur.

—Et vous ? reprit l'abbé de Gervaudun en s'adressant à Roulier.

—Je vous ai défendu de rappeler son souvenir et de prononcer son nom ! sous peine de mort, entendez-vous ? sous peine de mort !

—Je suis condamné, et j'accepte ma condamnation. Pour moi le trépas ne garde aucune amertume, je voudrais vous le faire envisager comme la fin de la lutte et de la souffrance et le commencement d'une vie nouvelle à laquelle ont droit tous les hommes repentants de leurs fautes....Vous vous attendrissez au souvenir de votre mère ; tant mieux, vous êtes déjà bien près de vous émouvoir au nom de Dieu votre père....Il vous a créé, il mourut pour vous....Au lieu de redouter la mort, lui innocent, il courut audevant d'elle, et subit le trépas pour racheter votre âme de la damnation... Il vous attend, il vous appelle, il xous tend les bras, maintenant, à cette heure terrible et suprême....Ne le repoussez pas, c'est un père, ne l'éloignez pas de vous, c'est le divin martyr expiant vos crimes sur le bois de la croix....

Les deux hommes écoutaient immobiles : Marc, le front caché dans ses mains, sentait fondre son âme dans le repentir, Jean Roulier luttait encore.

L'abbé de Gervaudun, tirant un crucifix de sa poitrine, vînt s'agenouiller près de Marc.

Voici votre maître et votre Dieu, lui dit-il, ses bras cloués sur un bois infâme ne peut vous repousser, jetez-vous sur son cœur entrouvert....Vous pleurez, vous regrettez les égarements de votre vie. Encore un effort, le dernier, avouez-moi les crimes dont votre existence fût souillée....Vos juges les connaissent....Moi, votre frère, je les ignore, et je dois les entendre pour vous les pardonner.

Attendri par le souvenir de sa mère, enhardi par les paroles du prêtre, Marc commença le récit terrible de sa vie, puis au milieu de ses sanglots il entendit le prêtre prononcer sur son front la sentence de l'absolution. Un changement complet s'opéra dans tout son être. Il se jeta dans les bras de l'abbé de Gervaudun, et lui parla de son repentir et de sa reconnaissance avec un tel élan, que vaincu par ce spectacle, Jean Roulier, domptant ses dernières révoltes, se jeta dans les bras de la miséricorde divine avec un élan de ferveur qui arracha les larmes à son confesseur.

Une heure plus tard, dans ce cachot qui avait retenit de blasphèmes et de menaces, on n'entendait plus que la voix du repentir implorer la divine bonté.

Pour encourager les malheureux, l'abbé de Gervaudun ne cessait de leur rappeler la parole de l'enfant prodigue et l'histoire du larron pénitent. Il les assurait du pardon du ciel, il ravivait en eux de célestes espérances, il les rapprochait à la fois de son cœur brûlant de charité et de son Dieu prêt à les accueillir, et quand sonna l'heure où gardiens, soldats et bourreau se demandaient quel trame sanglant allait se joeur dans le cachot des misérables, le prêtre en ouvrit lui-même la porte, et s'avança en soutenant les deux condannés qui, calmes et soumis, attendaient l'exécution de la loi.

Marc et Jean se laissèrent lier par le maître des hautes œuvres, ils implorèrent une dernière fois la bénédiction du prêtre, et après lui avoir promis de mourir en chrétiens, ils marchèrent vers la place où se dressait le lugubre instrument de supplice.

La foule, dont la curiosité s'avivait de l'espoir d'être témoin d'une résistance désespérée, vit les deux complices s'agenouiller sur la dernière marche de l'échafaud et répéter les paroles queleur mère leur avait apprises :—"Priez pour nous maintenant et à l'heure de notre mort."

SERVICE A DINER

Seulement $10.00, POUR 92 MORCEAUX comprenant 6 assiettes a soupe, 12 assiettes a dîner, 12 assiettes a dejeuner, 12 bols et soucoupes ; 1 sucrier, 1 vase a la creme, 1 grand bol, 1 assiette a beurre, 12 assiettes a fruits, 3 plats couverts, 3 plats unis, 1 sauciere, 1 pot a l'eau.

Ces services proviennent directement des manufactures et sont sans égal sous le rapport de la qualité.

Salle de Variétés et Fournitures de Maisons.

582 & 584 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN.

Articles pour cadeaux de Noel de toutes descriptions.